

mon agglo

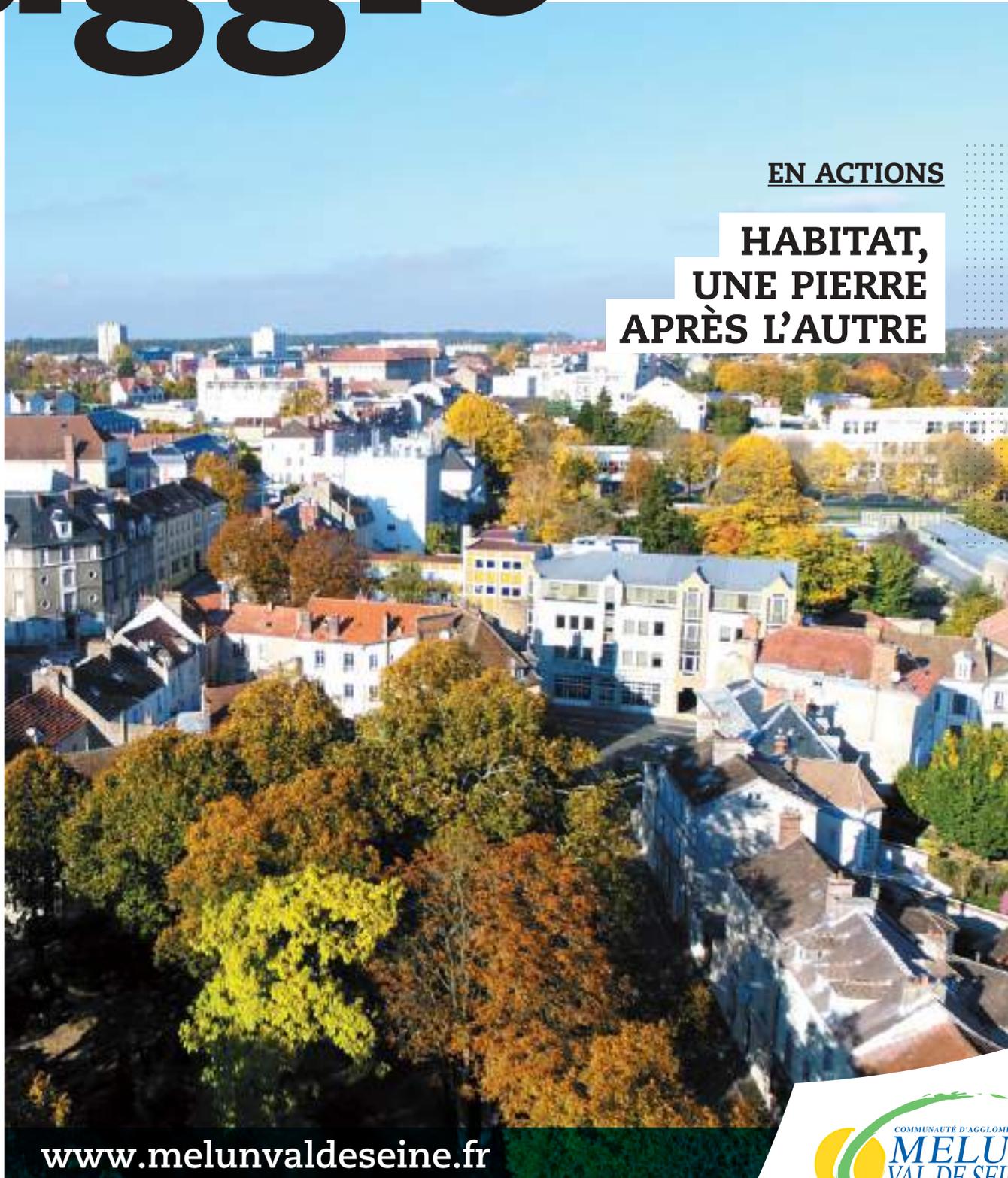
N° 52
Janvier/février/mars 2020

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montreuil-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

EN ACTIONS

**HABITAT,
UNE PIERRE
APRÈS L'AUTRE**



www.melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon agglo en images

Le plein de musique urbaine aux Amplifiés
Page 5



Mon agglo fait l'actu

L'Atelier triple la mise au Mée-sur-Seine
Page 9



Mon agglo en actions

Habitat, une pierre après l'autre
Page 11



Mon agglo en interview

Eric Messaoud, responsable de la Police intercommunale des transports
Page 15



Mon agglo se découvre

3 - 2 - 1 : parés au décollage
Page 16



Mon agglo connectée

Youssoupha à Melun
Page 17



Mon agglo politique

Expression libre
Page 18



Chers amis,

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a adopté en Conseil communautaire, le 16 décembre dernier, son budget pour l'année 2020.

Celui-ci comprend des décisions importantes en matière d'aménagement du territoire, avec notamment le financement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU), à Melun et

Le Mée-sur-Seine, ou la destruction de la Halle Sernam qui permettra dès 2020 un vrai réaménagement du parvis de la gare de Melun. En matière de mobilités également, avec la poursuite de la création de liaisons douces sur l'ensemble du territoire et le lancement de la vélostation à la gare.

Il comprend aussi de nouvelles mesures en matière d'habitat, autre politique majeure portée par la Communauté Melun Val de Seine, et dont vous trouverez le détail dans ce magazine.

Je profite de cet éditto pour vous souhaiter une excellente année 2020 !

Louis Vogel

Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun



“ Le budget comprend des décisions importantes en matière d'aménagement du territoire, avec notamment le financement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU). ”

mon agglo

Directeur de la publication : **Louis Vogel** /
Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction :
Tout Écrit / CAMVS - Service communication :
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** / Création graphique et mise en page : **Emendo** / Impression :
Léonce Deprez / Distribution : **Adrexo** /
Crédit photo couverture : © **Ville de Melun** /
Tirage : **59 100 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

20 communes réunissant 133 094 habitants (au 1^{er} janvier 2018).



SITE : WWW.MELUNVALDESEINE.FR

[AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR



Police intercommunale des transports, c'est signé

La Police Intercommunale des Transports est officiellement née ! Le jeudi 14 novembre 2019, la Convention Intercommunale de Coordination de la Police Nationale et des Forces de Sécurité de l'État a été signée. Les missions des agents de la Police Intercommunale des Transports ont vocation à réduire le sentiment d'insécurité.



La danse dans la peau

Les jeunes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys, accompagnés par le Programme de Réussite Éducative (PRE) se sont mis au hip-hop ! Entre travail autour de l'appréciation de son propre corps et de l'estime de soi, ils se sont essayés à la danse urbaine. Les chorégraphies ont été travaillées depuis les vacances de la Toussaint en vue du spectacle du PRE du 14 décembre.



Le plein de musique urbaine aux Amplifiés

L'Escale a vibré au son du rap lors du festival Les Amplifiés du 16 novembre. De jolis moments de partage entre le public et les artistes présents : #T9, Fenom, Josué, A2H, Youssoupha et RK. Les nombreuses animations proposées ont fait carton plein ! Rendez-vous les 1^{er} février et 28 mars pour les prochains concerts au Chaudron (Le Mée-sur-Seine).



Futurs médecins, bienvenue à Melun Val de Seine

Le Doyen de la faculté de médecine de l'UPEC, Pierre Wolkenstein, a rencontré les étudiants de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), le 8 novembre. L'occasion de revenir sur l'ouverture de la filière à Melun, à côté de la gare. Offrir aux jeunes du territoire la possibilité de se former aux métiers de la santé près de chez eux : c'est l'objectif du développement de cette antenne de l'UPEC. Qui sait, les étudiants d'aujourd'hui seront nos médecins de demain.



Micro-Folie : l'art au bout des doigts

La Micro-Folie Melun Val de Seine a été inaugurée le 29 novembre en présence, notamment, du Président de La Villette, Didier Fusillier. Elle a investi les murs de l'Astrolabe pour le plus grand plaisir des petits curieux et des amateurs d'art. Ouverte au grand public les mercredis et dimanches après-midi, elle propose aujourd'hui plus d'un millier d'œuvres numériques.

Encore plus de photos en flashant ce code





Appel à projets « Et toi, tu fais quoi pour le climat ? », on en sait plus

L'Agglomération a décidé d'accompagner l'engagement citoyen des jeunes dans le domaine du développement durable avec l'appel à projets « Et toi, tu fais quoi pour le climat ? ».

Tous les jeunes de 15 à 25 ans, étudiants ou actifs du territoire, sont invités à réfléchir autour de thématiques telles que

la consommation responsable, le réemploi et l'économie circulaire, la nature en ville et la biodiversité, l'agriculture urbaine et les circuits courts... L'objectif : les sensibiliser au développement durable en leur permettant de mettre en place un projet collectif et développer leur citoyenneté. Pour participer, il faut candidater avant le 15 avril 2020 à l'adresse projetclimat@camvs.com.

Les projets retenus se verront attribuer une subvention, jusqu'à 70 % du montant total, dans la limite de 1 000 €.

+ d'infos et règlement sur www.melunvaldeseine.fr

POLITIQUE DE LA VILLE / FONDS EUROPÉENS L'Atelier triple la mise au Mée-sur-Seine



Depuis le début de l'année, une troisième antenne de l'Atelier est opérationnelle au Mée-sur-Seine. Elle vient compléter le dispositif déjà existant à Melun et Dammarie-lès-Lys. Implanté dans le quartier de la Croix Blanche, ce nouvel espace accueille jusqu'à huit postes de travail, des espaces de convivialité et des salles de réunion. Les entrepreneurs ont la possibilité de louer ces locaux à des tarifs compétitifs. Ils tirent ainsi parti des meilleures conditions pour échanger, étoffer leur réseau et développer ensemble leurs activités. Les dirigeants et porteurs de projet de l'Agglomération profitent aussi d'un accompagnement, individuel ou en groupe, qui couvre des domaines tels que la gestion, la prospection commerciale ou la comptabilité.

La vocation de L'Atelier n'est pas simplement économique. Elle est également de favoriser la mixité



sociale, un pari réussi puisque la moitié des bénéficiaires résident dans les quartiers prioritaires où les antennes sont installées.

Grâce au soutien financier du Fonds Social Européen, dans le cadre du programme « Investissement Territorial Intégré » (ITI), l'Atelier sera reconduit pour deux années supplémentaires.



SÉCURITÉ

Stop aux violences sexistes et sexuelles

Aujourd'hui, en France, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon. Le territoire s'engage contre ce fléau à travers le contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles. La convention établie entre la Préfecture, le Tribunal de Grande Instance, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le Conseil Départemental, l'Académie de Créteil et le Groupe Hospitalier Sud Île-de-France a été signé fin novembre, quelques jours après la Marche contre les violences faites aux femmes.

Elle a vocation à lutter contre ces violences, dont celles commises au sein du couple, en favorisant la prévention, la prise en charge, la répression et la réparation. À ce titre, un réseau contribuant au repérage précoce des personnes persécutées sera mis en place au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), pour optimiser l'accompagnement des victimes et leur entourage. Dix fiches action sont déjà en cours d'élaboration dont un projet très avancé pour sensibiliser 850 collégiens du territoire au travers d'une exposition temporaire.

L'ensemble des parties s'est engagé à présenter annuellement les actions liées à cette lutte et les résultats obtenus.

EMPLOI / INSERTION

Prenez votre avenir en main



La Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine organise le Forum de l'Emploi et de la Formation, les 4 et 5 février, à l'Escale. 60 exposants, plus de 500 offres, des démonstrations de métiers, des conférences, des ateliers conseils, la création de CV... Le rendez-vous est donné aux jeunes, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés ou aux salariés en reconversion professionnelle, à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Le

forum s'articulera en deux temps distincts : formation le mardi et emploi le mercredi. Pensez à prendre votre CV !

Forum de l'Emploi et de la Formation Melun Val de Seine, les 4 et 5 février, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, à l'Escale (Melun). Entrée gratuite sur réservation.

Programme et inscriptions sur www.mei-mvs.com

SPORT

Tournoi de la Reine Blanche et Challenge Revenu

Plusieurs centaines de tireurs français et internationaux sont attendus par le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, les 4 et 5 avril prochains. Il accueillera, en effet, le Tournoi de la Reine Blanche et le Challenge Revenu, respectivement au Tennis Club et au Complexe Sportif Jacques Marinelli. Ces compétitions de fleuret féminins et masculins seniors font partie du circuit national dans le calendrier officiel de la Fédération Française d'Escrime. Les résultats comptent pour le classement des sélections des Championnats de France.



Le saviez-vous : en 2009, lors de la finale du Challenge Revenu, le japonais Yuki Ota a pris sa revanche sur l'allemand Benjamin Kleinbrink, qui l'avait battu en finale des JO de Pékin l'année précédente.



Voies Vertes : un réseau pour mailler le territoire

Le Schéma directeur des liaisons douces intercommunales prévoit la réalisation d'un réseau de voies vertes pour mailler le territoire de l'Agglomération et créer du lien, notamment entre les villages. Ainsi un nouveau tronçon, dont les travaux débuteront en janvier 2020 pour environ deux mois, reliera Boissettes à Boissise-la-Bertrand. Longeant la route départementale 39E3, il permettra de rejoindre le Mée-sur-Seine grâce à une piste déjà existante. Une autre liaison, en cours d'aménagement et qui s'achèvera en février 2020, empruntera les quais des Tilleuls et Etienne-Lallia, le long de la Seine, entre Boissettes et le Mée-sur-Seine.

Mobilité Vélostation : mode d'emploi

A partir du 20 janvier, vous pourrez louer un vélo d'une durée allant d'une journée à un an. Standard ou à assistance électrique, les vélos sont disponibles sur réservation sur le site internet de la Vélostation. Il suffit de convenir d'une date de rendez-vous pour une remise en main propre du vélo : directement à la gare, au Mail Gaillardon ou à l'Hôtel des Artisans de Vaux-le-Pénit. Les tarifs sont dégressifs, comptez 15 € pour la location d'un vélo standard sur une journée, jusqu'à 100 € pour un an. Des vélos pour enfants sont aussi disponibles à la réservation, de 10 € la journée à 75 € l'année.

Au premier trimestre 2020, un local dédié à la Vélostation regroupera plusieurs services : stationnement par consigne collective, petit entretien courant des vélos et services de conciergerie. Ce service, proposé par l'Agglomération, sera géré par SPC Mobilités. Ouvertures prévues : du lundi au samedi, 7h30-13h/14h-20h30, le dimanche et les jours fériés, 9h-13h/14h-20h.

Grille tarifaire et infos sur www.melunvaldeseine.fr

Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

FINANCES

Le budget 2020

Le 16 décembre, les élus ont voté le budget 2020 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, de 100M d'euros, tous budgets confondus (budget principal, budgets annexes assainissement et budget eau potable pour l'essentiel).

57,4M€ seront affectés à la réalisation des politiques publiques, pour le développement économique, universitaire et touristique, l'habitat, la mobilité, la politique de la ville, la culture et le sport...

Aménagement du territoire / économie

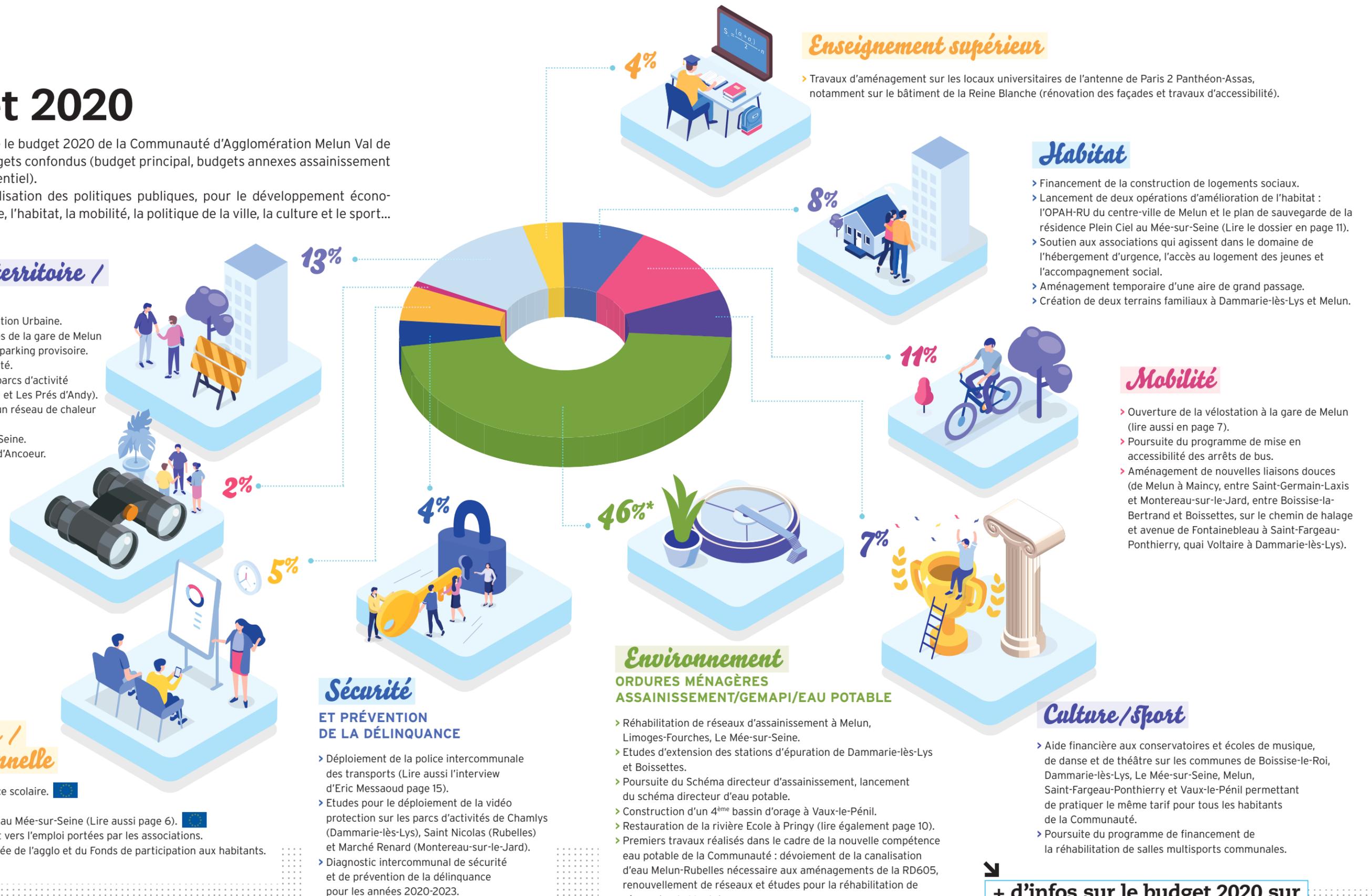
- Financement du Programme de Rénovation Urbaine.
- Déconstruction de la halle SERNAM près de la gare de Melun (janvier-mars 2020) et réalisation d'un parking provisoire.
- Travaux de voirie dans les parcs d'activité.
- Poursuite de la commercialisation des parcs d'activité (Marché des Grais, Tertre de Montereau et Les Prés d'Andy).
- Etude portant sur le développement d'un réseau de chaleur sur le territoire.
- Etude de requalification des berges de Seine.
- Elaboration du plan de paysage du Val d'Ancoeur.

Tourisme

- Participation financière aux actions développées par l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.
- Participation aux travaux pour l'aménagement de l'OT à l'Espace Saint-Jean.

Politique de la ville / insertion professionnelle

- Développement du plan de persévérance scolaire. 
- Déploiement des Cités Educatives.
- Création d'un troisième site de l'Atelier au Mée-sur-Seine (Lire aussi page 6). 
- Soutien des actions d'accompagnement vers l'emploi portées par les associations.
- Poursuite des actions forum santé, Dictée de l'agglo et du Fonds de participation aux habitants.



Enseignement supérieur

- Travaux d'aménagement sur les locaux universitaires de l'antenne de Paris 2 Panthéon-Assas, notamment sur le bâtiment de la Reine Blanche (rénovation des façades et travaux d'accessibilité).

Habitat

- Financement de la construction de logements sociaux.
- Lancement de deux opérations d'amélioration de l'habitat : l'OPAH-RU du centre-ville de Melun et le plan de sauvegarde de la résidence Plein Ciel au Mée-sur-Seine (Lire le dossier en page 11).
- Soutien aux associations qui agissent dans le domaine de l'hébergement d'urgence, l'accès au logement des jeunes et l'accompagnement social.
- Aménagement temporaire d'une aire de grand passage.
- Création de deux terrains familiaux à Dammarie-lès-Lys et Melun.

Mobilité

- Ouverture de la vélostation à la gare de Melun (lire aussi en page 7).
- Poursuite du programme de mise en accessibilité des arrêts de bus.
- Aménagement de nouvelles liaisons douces (de Melun à Maincy, entre Saint-Germain-Laxis et Montereau-sur-le-Jard, entre Boissise-la-Bertrand et Boissettes, sur le chemin de halage et avenue de Fontainebleau à Saint-Fargeau-Ponthierry, quai Voltaire à Dammarie-lès-Lys).

Sécurité

ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- Déploiement de la police intercommunale des transports (Lire aussi l'interview d'Eric Messaoud page 15).
- Etudes pour le déploiement de la vidéo protection sur les parcs d'activités de Chamlys (Dammarie-lès-Lys), Saint Nicolas (Rubelles) et Marché Renard (Montereau-sur-le-Jard).
- Diagnostic intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pour les années 2020-2023.

Environnement

ORDURES MÉNAGÈRES ASSAINISSEMENT/GEMAPI/EAU POTABLE

- Réhabilitation de réseaux d'assainissement à Melun, Limoges-Fourches, Le Mée-sur-Seine.
- Etudes d'extension des stations d'épuration de Dammarie-lès-Lys et Boissettes.
- Poursuite du Schéma directeur d'assainissement, lancement du schéma directeur d'eau potable.
- Construction d'un 4^{ème} bassin d'orage à Vaux-le-Pénil.
- Restauration de la rivière Ecole à Pringy (lire également page 10).
- Premiers travaux réalisés dans le cadre de la nouvelle compétence eau potable de la Communauté : dévoiement de la canalisation d'eau Melun-Rubelles nécessaire aux aménagements de la RD605, renouvellement de réseaux et études pour la réhabilitation de réservoirs de Montaigny.

* Ce pourcentage englobe l'ensemble des dépenses liées à l'assainissement et à la collecte et au traitement des déchets ménagers.

Culture / Sport

- Aide financière aux conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre sur les communes de Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil permettant de pratiquer le même tarif pour tous les habitants de la Communauté.
- Poursuite du programme de financement de la réhabilitation de salles multisports communales.



+ d'infos sur le budget 2020 sur www.melunvaldeseine.fr

CITOYENNETÉ A voté

Les dimanches 15 et 22 mars seront deux journées importantes pour la démocratie locale. En plus d'élire les conseillers municipaux, vous voterez également pour désigner les représentants de votre commune au conseil communautaire de l'agglomération.

DANS LES COMMUNES DE + DE 1000 HABITANTS

Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Livry-sur-Seine, Le Mée-sur-Seine, Maincy, Melun, Pringy, La Rochette, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon

Les conseillers sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire mais ils figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin.

↓
Conseillers municipaux Conseillers communautaires



OU

DANS LES COMMUNES DE - DE 1000 HABITANTS

Boissettes, Limoges-Fourches, Lissy, Montereau-sur-le-Jard, Saint-Germain-Laxis, Villiers-en-Bière

Les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

↓
Conseillers municipaux



Une Agglo, ça sert à quoi déjà ?

L'Agglomération agit quotidiennement au service des habitants, des communes et des entreprises à travers ses compétences :

- Développement économique et touristique
 - Aménagement et urbanisme
 - Enseignement supérieur et formation
 - Mobilité
 - Habitat et Gens du voyage
 - Environnement
 - Développement durable
 - Politique de la ville
 - Culture
 - Sport
 - Sécurité et prévention de la délinquance
- + d'infos sur nos compétences sur melunvaldeseine.fr



DOSSIER

Habitat, une pierre après l'autre



“Pour notre Agglo, l'enjeu est de développer et d'adapter l'offre de logements aux attentes de ses habitants, actuels et futurs.”

L'habitat fait partie des compétences obligatoires exercées par les communautés d'agglomération, depuis leur création. Pour notre Agglo, l'enjeu est de développer et d'adapter l'offre de logements aux attentes de ses habitants, actuels et futurs.

A ce titre, plusieurs actions sont lancées comme l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur le centre-ville de Melun, le permis de louer ou bien encore les plans de sauvegarde des co-proprétés en difficultés.

ENVIRONNEMENT

La GEMAPI en action pour la rivière École

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est dotée d'une nouvelle compétence, la GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Elle vise notamment à réhabiliter le fonctionnement des écosystèmes aquatiques afin d'atteindre le bon état écologique. C'est ainsi que des travaux de restauration de la rivière École, dans le parc de Pringy, sont en cours. Ils ont pour objectifs de rétablir les fonctionnalités des zones humides, de favoriser le retour

de la biodiversité et de lutter contre les inondations. Ces aménagements sont réalisés par le Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-Évées et de leurs Affluents (SEMEA).

Ce sujet vous intéresse ?
+ d'infos sur melunvaldeseine.fr



Toute l'actu sur www.melunvaldeseine.fr

Le permis de louer effectif à Melun

Lutter contre l'habitat indigne et garantir au locataire un logement conforme aux normes de sécurité et d'habitabilité : c'est l'objectif du « Permis de louer » que les collectivités territoriales peuvent mettre en œuvre dans le cadre de la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové). Depuis le 1^{er} janvier, Melun est la première commune de l'agglomération à l'appliquer après en avoir reçu la délégation de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Sur un périmètre bien défini - l'hypercentre ville, l'Île Saint-Etienne, le quartier Saint Ambroise, ainsi qu'une partie des rues Dajot et Gaillardon - les propriétaires privés qui souhaitent mettre ou remettre un logement en location doivent désormais solliciter ce permis de louer auprès de la mairie de Melun. L'autorisation sera accordée sur la base d'un dossier de diagnostic technique (portant sur l'électricité, le gaz, la performance énergétique, l'exposition au plomb et à l'amiante) établi par un diagnostiqueur. Ce dossier pourra être complété par une visite du logement. Si la mairie donne son accord, elle délivrera gratuitement au propriétaire un permis de louer qu'il joindra au bail. En cas de refus, elle devra préciser la nature des travaux ou des aménagements à réaliser pour que le logement puisse être loué.



Les propriétaires qui se soustrairaient à cette mesure risquent une amende de 5 000 € qui peut monter à 15 000 € si le logement est loué malgré un refus d'autorisation.

La commune de La Rochette mettra également en place ce « permis de louer » en avril 2020, sur l'ensemble de son territoire. D'autres communes de la Communauté pourront emboîter le pas de Melun et de La Rochette dans les mois à venir.

+ d'infos et cartographie du secteur de Melun concerné par le permis de louer sur www.melunvaldeSeine.fr



“Lutter contre l'habitat indigne et garantir au locataire un logement conforme aux normes de sécurité et d'habitabilité.”

L'OPAH RU prend ses quartiers au cœur de l'agglomération

En 2015, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine avait lancé une Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur 29 immeubles du centre-ville de Melun. L'objectif était d'obliger les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat dans des immeubles ou des logements très dégradés. L'ORI va maintenant être intégrée dans une opération plus large, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Il s'agit aujourd'hui d'inciter d'autres propriétaires à mener des travaux pour lutter contre la dégradation de certains immeubles et favoriser la remise en location de logements du parc privé. Pour cela, l'Agglo et l'Agence Nationale de l'Habitat

(ANAH) subventionneront les travaux, jusqu'à 80 % du montant total hors taxes dans certains cas.

« Pour chaque immeuble ou maison, un programme de travaux sera défini sur la base d'un diagnostic préalable », indique Hugo Foucher, chargé de mission habitat parc privé à la Communauté. « Les travaux porteront sur les éléments structurels du bâti : le plancher, la toiture, les escaliers, les menuiseries, mais aussi le gaz ou l'électricité si des mises aux normes sont nécessaires ».

L'OPAH-RU a pour ambition d'intervenir sur plus de 350 logements d'ici 2024, pour un montant total de 10,6 millions d'euros financés par l'ANAH et la Communauté d'Agglomération.



350

logements
réhabilités
d'ici 2024



Mobilisation auprès des copropriétés en difficultés

Des bâtiments vieillissants, des espaces extérieurs peu attractifs, des locataires fragiles, des impayés de charges : certaines copropriétés cumulent les difficultés. Face à ces situations, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, avec le soutien financier d'autres partenaires - l'Europe, l'Etat, les communes - se mobilise pour trouver des solutions : financer les travaux, accompagner les locataires, mobiliser les instances syndicales.

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, elle a impulsé la mise en place des plans de sauvegarde de deux copropriétés, les résidences Espace et Plein Ciel au Mée-sur-Seine.

Résidence Espace



La résidence Espace est une copropriété de 98 logements familiaux située au cœur du quartier des Courtilleries, au Mée-sur-Seine. Un plan de sauvegarde conduit par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine va enclencher un programme de travaux de près de 3 300 000 €, comprenant des interventions sur la couverture, l'isolation des façades et des combles, le changement des fenêtres pour passer du simple au double vitrage, la pose de VMC ainsi que la réfection des parties communes et l'étanchéité des garages. A la clé pour les habitants, un confort de vie amélioré grâce à une baisse des consommations d'énergie attendue de 40% et une diminution des charges locatives.

La première réunion de chantier s'est déroulée début novembre. Les travaux se dérouleront sur 18 mois, jusqu'au printemps 2021. Dans le cadre du programme ITI, l'Union Européenne (par l'intermédiaire du FEDER) apportera 1 million d'euros, au côté de l'Etat, de la Région Île-de-France, de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la commune du Mée-sur-Seine.

La réhabilitation de la Résidence Espace marquera la fin de la rénovation urbaine de l'allée de la gare.

Résidence Plein Ciel

Elle se dresse comme un phare à l'entrée du quartier Plein Ciel, avec ses trois tours de 19 étages reliées à un tronc central par des passerelles. Fruit d'une conception innovante de l'habitat dans les années 50, la résidence Plein Ciel (appelée aussi le tripode) a aujourd'hui vieilli : un bâti abimé, un manque de confort thermique, des espaces extérieurs peu attractifs... Face à ce diagnostic, différents partenaires - Etat, Communauté d'Agglomération, Ville - se sont mobilisés pour requalifier la plus importante copropriété de l'agglomération avec ses 313 logements et pour améliorer durablement le cadre de vie de ses habitants. Un bureau d'études travaille actuellement sur les travaux les plus urgents à réaliser courant 2020 qui pourront être financés par

l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Un programme de réhabilitation global devra ensuite être défini pendant la durée du plan de sauvegarde (5 années). Il portera sur la rénovation thermique des bâtiments, la réfection de l'étanchéité, les ascenseurs, le réaménagement des espaces extérieurs et la résidentialisation pour offrir aux habitants des lieux de vie, de rencontres et d'échanges. Dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU), la ville du Mée-sur-Seine doit aussi lancer une opération d'aménagement sur la galerie commerciale afin de lui redonner toute son attractivité.



Mon Plan Rénov' : le coup de pouce de l'Agglo pour rénover votre logement

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé, et vous souhaitez améliorer sa performance énergétique, l'adapter à la vieillesse ou au handicap, par exemple changer vos fenêtres, réaliser des travaux d'isolation, remplacer une chaudière ou adapter votre salle de bains. Savez-vous qu'avec le dispositif Mon Plan Rénov', vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la Communau-

té d'Agglomération Melun Val de Seine si vous remplissez certaines conditions, comme l'ancienneté du logement et son occupation, votre niveau de ressources, la nature et le montant des travaux que vous voulez engager. En cumulant les subventions de l'État et la participation de la Communauté, les aides peuvent atteindre de 60 à 80 % du montant des travaux, avec un plafond de 20 000 €.



Pour quels bâtiments ?

Les logements du parc privé (immeubles ou maisons) construits depuis plus de 15 ans.



Pour qui ?

- > Les propriétaires qui occupent leur logement
- > Les propriétaires qui louent leur logement



Pour quels travaux ?

- > Économie d'énergie : isolation, ventilation, menuiseries, chauffage...
- > Lutte contre l'habitat indigne : mise aux normes générales...
- > Adaptation à la vieillesse ou au handicap



- Sous quelles conditions ?

- > **Pour un propriétaire qui occupe son logement**
 - L'aide est accordée sous conditions de ressources.
 - S'il s'agit de travaux d'économie d'énergie, le gain énergétique doit être d'au moins 15 % après travaux.
- > **Pour un propriétaire qui loue son logement**
 - L'aide varie en fonction du niveau du loyer pratiqué après les travaux.
 - Le loyer pratiqué ne doit pas excéder le montant maximal fixé par l'Anah (Agence nationale de l'habitat).



Le saviez-vous ?

En 2018, Mon Plan Rénov' qui s'appuie sur le programme national « Habiter Mieux », a permis la rénovation de 72 logements dans l'agglomération, pour un montant total de 189 400 euros.

On vous accompagne

Pour savoir si votre projet peut bénéficier du dispositif Mon Plan Rénov', contactez l'Agence Départementale d'Informations sur le Logement (ADIL) - 01 64 87 09 87. Si votre projet est éligible, l'ADIL vous indiquera un opérateur qui pourra vous assister afin de préparer votre demande de subvention auprès des partenaires financeurs. L'intervention de cet opérateur que vous devrez prendre en charge vous sera ensuite remboursée (à hauteur de 560 €) dans le cadre des subventions de Mon Plan Rénov'.

Cet opérateur vous accompagnera dans vos différentes démarches : conseils sur les travaux à réaliser, faisabilité financière de votre projet, estimation des gains énergétiques potentiels, recherche des aides financières, constitution des dossiers de demande et de paiement des subventions. Vous serez bien entendu libre de choisir votre entreprise et les travaux que vous souhaitez effectuer.

Attention cependant : ne commencez pas les travaux avant le dépôt des demandes de subvention !

+ d'infos : Agence Départementale d'Informations sur le Logement (ADIL) - 01 64 87 09 87 - www.adil77.org www.melunvaldeseine.fr/monplanrenov

Éric Messaoud, responsable de la Police intercommunale des transports



Natif de Melun et exerçant au Mée-sur-Seine, cet agent expérimenté met à profit sa connaissance très fine du terrain pour diriger la nouvelle Police intercommunale des transports. Portrait d'un homme du cru.

La police, est-ce une vocation ?

On peut dire ça, oui ! Dans ma famille, nous sommes de nombreux policiers ou agents de l'Administration pénitentiaire. C'est certainement de là que vient mon goût pour le sens du service public et contribuer, moi aussi, au maintien du bon ordre. Dans le cadre de mon service national, après ma scolarité, j'ai postulé pour intégrer les gendarmes auxiliaires, dont les locaux se situaient à Melun, Quartier Pajol, devenu depuis une emprise de l'actuelle Ecole des officiers de la gendarmerie nationale. J'ai opté pour un VSL (Volontariat service long), ce qui m'a permis de prolonger cette expérience pendant 10 mois supplémentaires. Après quoi, j'ai intégré la Police municipale du Mée-sur-Seine, pour laquelle j'œuvre depuis 34 ans !

“ Une multiplicité d'intervenants œuvre au maintien de la sécurité au sein du territoire ”

Depuis sa création, vous dirigez la Police intercommunale des transports. Comment conciliez-vous ces deux missions ?

C'est un atout, car je peux ainsi proposer des actions transverses entre les polices municipales et cette nouvelle entité. La mise en place de ce dispositif a bien sûr nécessité une réflexion en amont à laquelle j'ai participé, en apportant mon expérience et ma connaissance du terrain. J'ai ainsi pu contribuer à la rédaction

d'un document structurant, la Convention de coordination, avec le Coordonnateur du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CIS-PD) et le Directeur Général des Services de la Communauté, en lien avec les services d'Etat. C'est cette convention qui fixe, entre autres, la nature de nos missions, les horaires, ainsi que le type d'armement utilisé.

BIO-EXPRESS

1963

Naissance à Melun

1986

Intègre la police municipale du Mée-sur-Seine

1992

Promu responsable de la police municipale du Mée-sur-Seine

2019

Dirige la Police intercommunale des transports

Justement, de quels moyens humains et matériels dispose la Police intercommunale des transports ?

Nous sommes cinq, dont trois sont issus des services de la police municipale. Un autre agent vient de la Sûreté ferroviaire de Melun, ce qui est un réel avantage car il a une connaissance aiguisée des interventions dans les transports. Et un cinquième collègue était auparavant militaire de carrière. Côté matériel, nous avons deux véhicules équipés spécifiquement. Depuis sa création, la Police intercommunale des transports a procédé à 25 interpellations. C'est aussi le résultat du travail que nous menons avec nos partenaires.

Quel est leur rôle dans ce dispositif ?

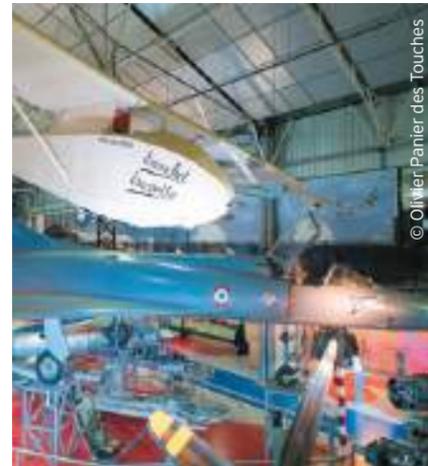
Il y a une multiplicité d'intervenants qui œuvrent au maintien de la sécurité et de l'ordre public au sein du territoire : la Police nationale, la Gendarmerie, les Polices municipales, la Sûreté ferroviaire, les agents de sûreté de Transdev... Tous ressentent la nécessité de travailler en lien, pour répondre au mieux aux besoins des usagers. C'est la mission de la Police intercommunale des transports, qui peut agir dans les rames de train, les bus mais également les gares ou les dépôts et toutes les emprises SNCF et Transdev. Au-delà des interventions, nous organisons également des surveillances en effectif mixte et des opérations de soutien aux contrôleurs. Ce partenariat est essentiel pour que nous puissions travailler efficacement dans le cadre du continuum de sécurité à l'échelon intercommunal.

Suivez le guide



VILLAROCHE

3 - 2 - 1 : Parés au décollage



© Olivier Panier des Touches

Le musée aéronautique et spatial Safran présente une collection unique de moteurs d'avions, hélicoptères et fusées. Plus de cent au total. Abrités sous un ancien hangar d'hydravions, ils partagent la vedette avec des trains d'atterrissage, des voitures, des motos, des vélos, un Mirage ou encore... des machines à coudre ! Il y a même une galerie entièrement dédiée à la propulsion spatiale et un étage de la fusée Ariane. Situé à Réau, sur le site de Melun-Villaroche, le musée a été créé par des passionnés de mécanique dans les années 1980, regroupés au sein de l'Association des Amis du Musée Safran. Ils sont engagés dans la restauration des moteurs anciens, qu'ils remettent en état afin de partager ce patrimoine avec le plus grand nombre. Musée gratuit, visite libre les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf 2^e et dernier mercredi du mois, ouverture uniquement de 14h à 17h). Visites en groupe possible, sur réservation.

+ d'infos au 01 60 59 41 66 et sur museesafran.com

MELUN

Les sciences du crime



© Musée de la Gendarmerie Nationale

Cette année, le Musée de la Gendarmerie nationale innove et décline son atelier phare « Les petits experts du musée » en version adolescents et adultes. Le principe est identique, il suffit d'enfiler sa blouse blanche, d'analyser une scène de crime et d'essayer de résoudre le meurtre ! Différentes techniques sont abordées lors des ateliers, du relevé d'empreintes à la balistique en passant par l'entomologie légale. Objectif : faire des participants de véritables experts.

Retrouvez « Les sciences du crime », pour le public individuel, en soirée, les jeudis 30 janvier, 27 février, 26 mars et 30 avril et en après-midi, les samedis 7 novembre et 12 décembre 2020.

Réservation obligatoire. + d'infos et tarifs sur gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee

AGGLO

Demandez le programme !

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine se prépare pour une année riche en nouveautés. En 2020, retrouvez une offre variée de balades, visites commentées et découvertes insolites sur l'ensemble du territoire de Melun Val de Seine. En famille, en duo ou en solo, partez à l'aventure pour (re)découvrir votre agglomération et ses nombreux atouts touristiques.

Programme complet des animations-découvertes sur www.melunvaldeseine-tourisme.com + d'infos auprès de l'OTMVS au 01 64 52 64 52 contact@otmvs.com



Découvrez-en + sur www.melun-tourisme.fr



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine vue par ses habitants et d'autres regards. **Vous aussi, partagez votre vision de l'agglomération avec le hashtag melunvaldeseine**



PIMMS de Melun

Quelle journée pour les 50 #melibuscitoyen ! Remise des récompenses dans les nouveaux locaux de @AggloMVS avec @Mob77Yb en présence de @Prefet77 . Merci à l'ensemble des protagonistes de ce projet (@ReseauMelibus @CGET_gouv @VilleMelun...) ! #PIMMS



23 octobre

10



youssoupha_pagefan

Ça se passe en ce moment même à Melun ! Allez voir leur story @spectaclesamelun



16 novembre

75



2



jonathandurand_

Limoges-Fourches



19 novembre

142



1



Suivez-nous

[f AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

[@AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.instagram.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

[@AggloMVS](https://twitter.com/AggloMVS)

[in @COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE](https://www.linkedin.com/company/COMMUNAUTÉ-D'AGGLOMÉRATION-MELUN-VAL-DE-SEINE)



Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'avenir »

En raison de la période électorale en cours, la majorité communautaire fait le choix volontaire de ne pas publier de tribune politique jusqu'aux élections.

Gérard Aubrun, Président du Groupe
Louis Vogel, Président de la Communauté, et les 50 membres du groupe.

Groupe « Pour l'Agglo : une gauche démocrate, écologiste et apparentés »

LE COMPTE N'Y EST PAS

Après plus de 5 ans aux responsabilités de l'agglo, l'exécutif communautaire présente un bilan plutôt maigre.

L'absence de vision à long terme et les dissensions internes à la majorité ont empêché toute réalisation de grands projets structurants. Les impôts communautaires, eux, ont pourtant été augmentés inutilement à deux reprises...

Le seul investissement conséquent a consisté en l'extension du siège administratif de la communauté d'agglomération pour près de 8 millions d'euros.

Si l'arrivée d'une première année universitaire de médecine à Melun constitue un

point positif, il n'en demeure pas moins que d'importants sujets restent sur la table, sans avancée concrète, depuis près de 6 ans.

Au regard des enjeux climatiques et de biodiversité, toutes nos politiques publiques devraient être tournées vers la transition écologique. Qu'a fait l'agglo pour la refonte du pôle gare ? Pour les liaisons douces ? Pour un nouveau Tzen sur la rive gauche de la Seine ? Pour initier une réflexion sur la gratuité du réseau Melibus ? Qu'a fait l'agglo pour investir dans la rénovation énergétique des bâtiments ou pour aménager et protéger nos berges de Seine ? Qu'a fait l'agglo pour imposer un aménagement urbain respectueux des gens et de la nature ?

Qu'a fait l'agglo pour proposer des services à la population au plus grand nombre ?

Si la communauté d'agglomération peine à être identifiée par les habitants, c'est aussi parce qu'elle manque d'ambition dans les services et les projets qu'elle devrait leur offrir. Oui, pour la communication et les effets d'annonce l'agglo se donne des moyens. Pour répondre à d'importants besoins d'aujourd'hui et de demain, rien n'est moins sûr...

Nicolas ALIX, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Jean-Pierre GUERIN, Lionel WALKER

Groupe « Gauche Citoyenne et Républicaine »

Tribune non communiquée à la date d'impression de ce numéro

Thomas Guyard, pour le groupe Gauche Citoyenne et Républicaine
Farida Atigui, Patricia Rouchon.

Groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »

Tribune non communiquée à la date d'impression de ce numéro

Melun Val de Seine : Horizon 2020.
Henri de Meyrignac, Dominique Gervais, Anselme Malmassari, Ginette Moreau et Alain Taffoureau.

Non inscrits

Comme un symbole : l'Agglo s'est offerte un immense siège, à l'architecture terne, commune aux immeubles de bureaux : 2200 m² dédiés aux affaires courantes. Mais avant de siéger à Dammarie, il aura fallu signer des gros chèques. 7,5 millions d'€, selon les estimations officielles, plus l'achat d'un bout de terrain pour 1,5 million. Une bagatelle pour les tauliers de cette technostucture ostentatoire, car l'opération n'a pas de prix pour eux :

coûte-que-coûte, il faut montrer que ça existe, que le nom est gravé dans le béton, que c'est du sérieux. Le président de la communauté d'agglomération Louis Vogel aura même fait l'économie du greenwashing cher au maire de Melun Louis Vogel et le bâtiment ne répond à aucune ambition environnementale. Il n'y a pas d'ironie dans le fait que ce bâtiment est, à ce jour, la plus grande et coûteuse réalisation de la CAMVS. C'est censé améliorer nos vies,

mais ça améliore surtout celle de ceux qui défendent leurs intérêts à travers elle. En lieu et place de cette fiction de « communauté », c'est une confédération de municipalités organisées qu'il faut mettre en mouvement. Reprendre la main, contre la confiscation des pouvoirs.

Bénédicte Monville et Claude Bourquard
bienvivreamelun.org



MUSÉE NUMÉRIQUE



L'ASTROLABE - MELUN

Ouvert les mercredis et dimanches après-midi
ENTRÉE GRATUITE

melunvaldeseine.fr

Centre
Pompidou

CHATEAU DE CHAMILLÉ

OFFICINE DE LA MUSIQUE
TELECOM DE PARIS



arte soutient les Micro-Folies et a financé ses activités de ses programmes pour VR et tablettes

FONDATION EDF

Fondation

